

## À qui vous adresser ?

**02 47 31 55 35**

(du lundi au vendredi de 9h à 12h)

familles@caf37.caf.fr

## Pour vous accompagner

### Les guides du bailleur et du locataire

Disponibles sur [caf.fr](http://caf.fr), page Caf Touraine.

Rubrique : « logement et cadre de vie ».

### Le portail de l'État en Indre-et-Loire

Fiches téléchargeables pour améliorer la connaissance des situations d'habitat indigne et mieux cibler les actions de traitement en Indre-et-Loire sur :

[www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr)

Rubrique : Politiques-publiques > Hébergement-Logement > La-lutte-contre-l-habitat-indigne

Caf Touraine - Service Communication - © iStock

« J'habite dans  
le parc privé »

## MON LOGEMENT EST-IL DÉCENT ?

## SIMPLIFIEZ-VOUS LA CAF...



### Points d'accueil

Points d'accueil en  
Touraine (siège,  
permanences)



### Par téléphone 3230

(prix d'un appel local)  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Sur [Caf.fr](http://Caf.fr), vous pouvez :

- Prendre rendez-vous  
à la Caf Touraine
- Faire des demandes  
et faire des simulations
- Accéder à votre compte  
(accès sécurisé)

Consulter vos paiements, suivre  
vos démarches, signaler un  
changement, télécharger une  
attestation...

## Visio

Rendez-vous  
018 37

### Viso Rendez-vous

Échangez avec un conseiller  
depuis chez vous, avec votre  
ordinateur ou smartphone\*.

\*Nécessite l'installation de Teams (gratuit).



App mobile  
Caf - Mon compte



En partenariat avec

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

Caf  
Touraine



# MON LOGEMENT EST-IL DÉCENT ?

## Qu'est-ce qu'un logement décent ?

**Le logement loué doit être en bon état et répondre aux normes de décence. Il ne doit pas avoir fait l'objet d'aucun arrêté d'insalubrité, ni de péril.**

Les normes de décence ont été définies par le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002.

## Quels sont les critères de décence ?

- La surface minimale doit être de 9 m<sup>2</sup>.

- L'absence de risque portant atteinte à la sécurité physique ou à la santé du locataire : protection des infiltrations ou des ruissellements d'eau, présence de garde-corps aux ouvertures, une étanchéité à l'air, un réseau électrique sécurisé, une aération suffisante.
- Des équipements le rendant conforme à un usage d'habitation : une alimentation en eau potable, un système de chauffage, une installation sanitaire intérieure au logement, un coin cuisine, une évacuation des eaux usées.

## Si vous avez coché au moins une case :

→ Vous pouvez signaler votre logement sur la plateforme [histologe.beta.gouv.fr](https://histologe.beta.gouv.fr)

→ ou adressez le formulaire à :  
PDLHI - Centre administratif du Cluzel  
61 Avenue de Grammont - BP 12 023 - 37020 Tours Cedex 1

## MON LOGEMENT EST-IL DÉGRADÉ ?

### Problèmes signalés

#### Dégradations à l'extérieur du logement

- Infiltrations toiture/mur (fissures, absence ardoise/tuile...).
- Effondrement ou risque de chute d'éléments (pierres, cheminée, tôle, éléments de toiture, plafond, escaliers, murs...).
- Risque de chute de personne (accès dangereux, garde-corps manquant).
- Éléments manquants ou très dégradés (fenêtres, carreaux, portes...).
- Si immeuble collectif** : équipements communs dégradés (eau, électricité, escaliers, chauffage...).
- Accumulation de déchets       Nuisibles (rats, puces, blattes...)
- Local inadapté à l'habitation (cabane, abri, garage, sous-sol...)
- Autres, à préciser : .....

#### Dégradations à l'intérieur du logement

- Humidité/Moisissures** dans quelle(s) pièce(s) ? .....  
Localisation ? (en bas/en haut des murs...) .....
- Absence/dysfonctionnement d'aération/ventilation** :  
- absence d'une ventilation naturelle :  oui  non,  
- absence d'une VMC (dans la cuisine / salle d'eau / W.-C.),  
- absence d'entrée d'air en haut des fenêtres (chambres, salon/séjour...) : .....
- Revêtements intérieurs dégradés (murs / plafonds / sols)** :  
- localisation à préciser : .....  
- type de dégradation, à préciser : .....
- Ouvrants dégradés (portes / fenêtres)**, type de dégradation à préciser : .....
- Absence de cuisine / salle d'eau / WC.**
- Dysfonctionnement lié à l'eau / l'eau chaude sanitaire**, à préciser : .....
- Dysfonctionnement des installations électriques**, à préciser : .....
- Dysfonctionnement d'évacuation des eaux usées**, à préciser : .....
- Absence/dysfonctionnement de chauffage**, à préciser : .....  
- mode de chauffage : collectif / individuel / électrique / fuel / bois / gaz .....  
- utilisation de chauffage d'appoint : électrique / pétrole / gaz .....  
si oui, nombre d'appareils : ..... dans quelles pièces : .....
- Autres problèmes rencontrés**, à préciser : .....

Complétez vos coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° allocataire : .....